



Règlement Intérieur 2025–2026

Respect – Engagement – Cohésion

PRÉAMBULE

L'Amicale des Nageurs du Pays de Blain est un club de natation affilié à la Fédération Française de Natation (FFN), qui prépare les nageurs à la compétition via l'École de Natation Française (ENF) et les entraînements hebdomadaires.

Le club s'adresse à un large public, des catégories Avenirs aux Masters, et fonctionne essentiellement grâce à l'implication de bénévoles (membres du bureau, entraîneurs, etc.).

Il œuvre en faveur de l'intégration sociale, du respect de l'environnement, et contribue au rayonnement du Pays de Blain au-delà de ses frontières régionales.

Le **bureau** du club est composé :

- d'un président,
- d'un(e) trésorier(e),
- d'un(e) secrétaire,
- d'un(e) responsable partenariat,
- d'un(e) responsable communication,
- de l'équipe d'entraîneurs.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CLUB

1.1 – Licence FFN = Assurance

La prise de licence FFN est **obligatoire**.

Pour des raisons de sécurité, **tout nageur non licencié au 1er octobre 2025 sera refusé aux entraînements**.

1.2 – Dossier d'adhésion

Le dossier d'adhésion **complet** doit être remis à l'Assemblée Générale (11 septembre 2025) ou lors de la première semaine d'entraînement.

Mineurs (nés en septembre 2007 ou après) :

- Fiche d'inscription ANPB
- Formulaire FFN complété (pages 1, 4, 5 et 6)
- Cotisation

Majeurs (nés avant septembre 2007) :

- Fiche d'inscription ANPB
- Formulaire FFN complété (pages 1, 4, 5 et 6)
- Certificat médical de non-contre-indication à la natation en compétition (valable 3 ans)
- Cotisation

Modes de paiement acceptés :

- Chèque (possibilité en 3 fois)
- Espèces
- Chèques vacances (ANCV)
- Coupons Sport
- Virement via HelloAsso

 **Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.**

Tout dossier incomplet au 1er octobre 2025 entraînera l'interdiction d'accès au centre aquatique. Seuls les certificats médicaux peuvent faire l'objet d'un délai.

1.3 – Tenue du club

La tenue (tee-shirt, veste zippée, bonnet) est disponible sur le site Nataquashop – page Club.

Obligatoire en compétition : tee-shirt et bonnet du club.

ENTRAÎNEMENTS

L'accès au bassin est **strictement réservé aux nageurs en présence de leur entraîneur**.

2.1 – Respect des horaires

- Arriver **15 minutes avant** le début de l'entraînement
- Sortie **15 minutes après**
- En cas de retard ou absence, prévenir l'entraîneur (téléphone ou Messenger)
- Les parents doivent s'assurer que l'entraînement a lieu avant de déposer leur enfant
- À la fin de l'entraînement, récupération des enfants **dans le hall de la piscine**

🚫 Nageur en retard = retour aux vestiaires + appel aux parents

Horaires (sous réserve de modifications éventuelles)

Jour	ENF (Enfants)	Compétiteurs (Avenirs à Masters)
Lundi		19h45 – 21h (groupe élite, sur décision du coach)
Mardi		19h45 – 21h
Mercredi	15h – 16h	19h45 – 21h
Vendredi		19h45 – 21h
Samedi	9h – 10h	9h – 10h (natation pour tous) 10h – 12h (groupe élite + natation pour tous)

⚠️ Un enfant est pris en charge uniquement s'il **participe à l'entraînement dans l'eau** (sécurité et assurance).

2.2 – Respect d'autrui

- Respect des entraîneurs, des camarades, du personnel du centre
- Aucune contestation ou remise en cause de l'autorité des coachs
- Exclusion possible en cas de comportement inadapté

2.3 – Respect du matériel et des locaux

- Matériel emprunté = à respecter et ranger
- Vestiaires à laisser propres
- Interdiction de manger dans les vestiaires ou au bord du bassin
- Déchaussage obligatoire à l'entrée du vestiaire

2.4 – Matériel personnel

Chaque nageur doit avoir :

- Maillot de bain
- Bonnet de bain
- Bouteille d'eau
- Palmes, plaquettes, tuba (**obligatoires** pour compétiteurs, **facultatifs** pour ENF)

🔒 Le club **n'est pas responsable** des vols dans les vestiaires.

COMPÉTITIONS

- Les entraîneurs gèrent les engagements
- Les convocations sont publiées sur **WhatsApp**
- Présence obligatoire **du début à la fin** de la compétition
- Les repas se prennent **tous ensemble**

! Absence non justifiée = remboursement des frais d'engagement à la charge du nageur.

Grilles de qualification et convocations : [site officiel du club](#) et Whatsapp

Transport à la charge des familles – la coopération est indispensable.

SÉCURITÉ & COMPORTEMENT

Règles à respecter :

- Ne pas entrer/sortir sans autorisation
- Ne pas courir autour du bassin
- Ne pas chahuter dans les vestiaires

🆘 Tout incident doit être signalé à l'entraîneur. En cas d'urgence, les responsables peuvent contacter les secours. Les lieux sont **réservés aux pratiquants uniquement**.

PARTICIPATION ACTIVE DES PARENTS

Le club vit grâce à ses bénévoles.

Chaque parent peut participer à :

- L'accompagnement en compétition
- La préparation des goûters
- La vente lors des événements
- L'arbitrage (devenir officiel)

 La participation de tous est essentielle au bon fonctionnement du club.

DROIT À L'IMAGE

Toute personne présente aux événements du club (entraînements, compétitions, sorties) peut être photographiée ou filmée. Les images peuvent être utilisées sur le site, les réseaux sociaux ou la presse.

COMMUNICATION INTERNE

 Site : andbnatation.wixsite.com/home

 Application WhatsApp : groupes par niveau (ENF, Avenir, Benjamins, Juniors-Seniors, Masters)

Les principales informations y sont diffusées.

MESURES COVID-19

En cas de crise sanitaire, les nageurs doivent respecter les consignes émises par les autorités, les clubs et les piscines, que ce soit en entraînement, compétition ou déplacement.

NON-RESPECT DU RÈGLEMENT

Tout non-respect engage la **responsabilité de l'adhérent**, non du club.

Le président et le bureau se réservent le droit d'appliquer des **sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion**, sans remboursement de cotisation.